

Justificatif généré le 02/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 02/11/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/639576

N° d'annonce : 639576

FITBIT FRANCE SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €

Siège social : 8 rue de Londres 75009 PARIS

814 068 391 R.C.S. Paris

Par Décisions de l'Associé Unique du 31 octobre 2022, la société Fitbit International Limited, société de droit irlandais ayant son siège social à 76 Baggot Street Lower, Dublin 2, Irlande, associé unique de la société Fitbit France SARL (la « Société »), a décidé la dissolution de la Société, sans liquidation. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil et de l'article 8 al. 2 du Décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société peuvent faire opposition à ladite dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJ8r6UuS

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJ8r6UuS>

